

Espagne : marée de boue sur le parc naturel de Doñana

Après le glissement de 200 000 tonnes d'ordures ménagères de la décharge de Bens, en septembre 1996 (Lettre du *Cedre* n°16), ce nouvel incident, annoncé dans notre précédente lettre, soulève colère et passions bien au-delà des frontières de la péninsule ibérique. Y voir clair dans le déluge d'articles de la presse espagnole et les informations quelque peu divergentes de 11 sites Internet n'est pas facile et fait apparaître un nouvel élément de la gestion de crise en cas de pollution majeure : au-delà des points de vue des journalistes, ce ne sont plus seulement les organisations écologiques qui expriment leur vérité sur leurs sites Internet, mais aussi le ministère de l'Environnement, les autorités régionales et le groupe industriel concerné. **La communication de crise est cette fois totalement entrée dans l'ère électronique, une dimension à intégrer dans les prochains exercices.**

Essayons donc de comprendre. Le 25 avril, une déchirure dans le mur extérieur de deux bassins de stockage (16 ha chacun) de boues de la mine de pyrite d'Aznalcóllar (45 km à l'ouest de Séville) exploitée par *Boliden Aspira*, filiale de la société canadienne *Boliden International* (contrôlée par le groupe suédois Trelleborg) déverse 4 à 5 millions de m³ d'eaux et de boues acides (pH 2), chargées en métaux lourds, dans un affluent du fleuve Guadalquivir. Ce fleuve débouche 60 km en aval, dans le delta de Guadalquivir, qui constitue, depuis 1969, un parc naturel de plus de 50 000 ha de zones humides et inondables. Le Guadalquivir atteint en plusieurs points sa cote d'alerte et une partie des boues se répand sur 5 à 6 000 ha de terres cultivées. Le reste continue à descendre le fleuve.



La digue après la rupture

Entre le 26 et le 27 mai, en jouant sur le vannage à marées de la périphérie du parc et en construisant des levées de terre, les équipes d'intervention parviennent à maintenir en bordure de parc, à stopper dans la zone d'Eutremuros et à détourner vers le Guadalquivir ce qui continue à descendre. Cela protège le parc mais provoque une levée de boucliers des pêcheurs de Sanlúcar de Barrameda, au débouché du delta sur la mer. La ministre de l'Environnement et présidente du parc se rend sur place.

Le 28, *Boliden* parvient à colmater la brèche et les écoulements cessent, tandis que se multiplient les questions : **qui est responsable ? qui va payer ? pourquoi avoir sacrifié agriculteurs et pêcheurs au profit du parc ?** Les premiers chiffres de dommages présumés (plusieurs milliards de F) sont annoncés. La presse établit des listes d'espèces sauvages en danger et fait état d'inquiétudes sur les risques liés aux métaux (fer, plomb, zinc, cadmium, cuivre). Comme il faut évacuer des sacs de poissons morts et engager le nettoyage de ce qui peut l'être, l'Etat et la Province pointent le doigt sur *Boliden*, dont le président vient sur place annoncer que son groupe assumera ses responsabilités.

Le 30, la presse déniche des exemples étrangers montrant qu'il y aura des infiltrations dans l'aquifère, qu'il faudra des décennies pour rétablir la situation, que *Boliden* avait contaminé avec du plomb un lac suédois en 1996, qu'une inspection des bassins de stockage par les autorités peu avant l'accident n'avait trouvé aucune anomalie tandis qu'un ingénieur de la mine, licencié quelques mois plus tôt, aurait signalé des défauts graves. La tension monte.

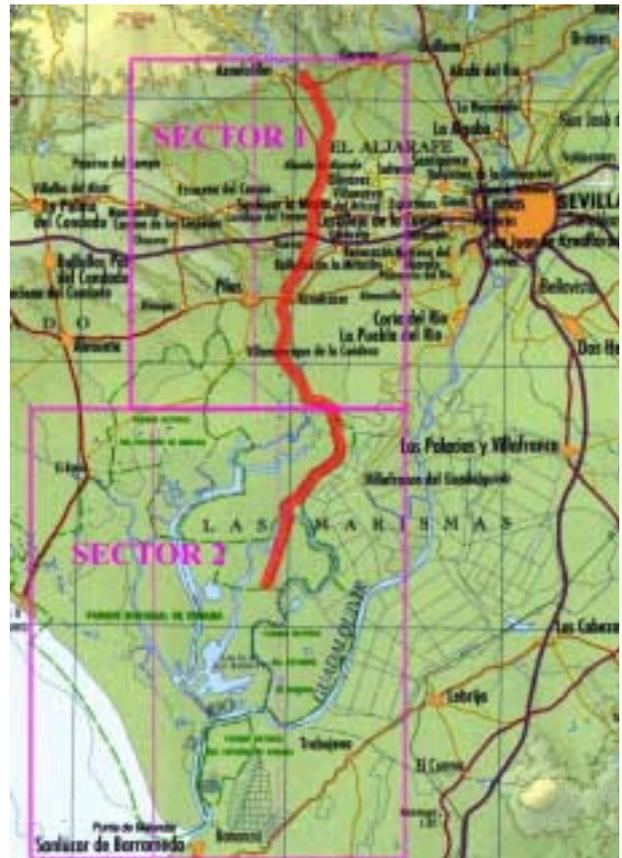
Le 2 mai, **les opérations de nettoyage commencent à se heurter au problème de la destination des déchets** (ex : où mettre 12 tonnes de poissons morts ?) tandis que la ministre de l'Agriculture se fait photographe en train de manger une crevette à Sanlúcar de Barrameda pour rassurer les pêcheurs. Le 6 mai, les premières photos de cigognes mortes paraissent dans la presse. Le 7, on apprend que chaque tonne de boues contient 6 kg d'arsenic minéral et commence un débat d'experts sur la toxicité de ce produit et son évolution possible dans le milieu naturel.

Le 13, le parlement andalou débloque un fonds d'urgence de 400 millions de F tandis que, sur le terrain, la pluie et les manifestations d'agriculteurs freinent les travaux. Le 16, le gouvernement alloue 400 millions de F et annonce que les travaux de nettoyage seront achevés avant l'automne. Deux mille personnes manifestent à Séville le 20 aux cris de « sauvons la Doñana ! » tandis qu'un plan d'intervention de l'armée pour aider aux travaux de nettoyage est annoncé. Le 21, les mesures confirment qu'un aquifère du parc a été contaminé par le déversement, relançant l'inquiétude des habitants de la zone.

Pour ceux qui souhaiteront en savoir plus, la **Lettre du Cedre**, après avoir testé toutes les options dont elle a eu connaissance, recommande le site Internet de la province d'Andalousie (www.cma.caan.es). Vous y trouverez dès l'entrée un « special Aznalcóllar » en espagnol et en anglais avec des informations journalières complètes et précises. Un élément particulièrement intéressant de ce « spécial » est le **rapport permanent de la commission de coordination conjointe Gouvernement / Province**. Il donne des situations par groupes sectoriels (mines, récupération des boues et restauration des sols, agriculture, eaux, sécurité), fournit un numéro de téléphone pour l'information des citoyens et détaille les points d'intérêt particulier.

Chaque situation de ce rapport permanent annonce le total des boues récupérées depuis le début des opérations (250 000 tonnes fin mai), donne l'état des moyens en oeuvre, fournit le compte des poissons et crabes morts du jour, informe sur les analyses en cours lorsqu'il y a mort de bétail (ex : 5 chevaux le 24 mai). Le rapport du 25 mai détaille par quelle autorité scientifique, et selon quelle procédure, il a été décidé de commencer le rejet dans le Guadalquivir des 4,5 millions de m³ d'eau retenus dans la zone d'Eutremuros (pH 7, taux de zinc et de cadmium au-dessus des normes) après traitement à l'hydroxyde de calcium et/ou de sodium pour remonter le pH entre 8 et 8,5.

A la fin mai, toute activité agricole et d'élevage restait interdite dans la zone affectée par le déversement. On remarquera que celui-ci est qualifié dans certains articles de « marea negra » (marée noire), les journalistes rappelant à leurs lecteurs les pollutions de l'*Urquiola* et de l'*Agean Sea* en Galice et faisant des comparaisons de moyens engagés et des dommages causés.



La zone affectée, en haut, d'après le site Internet de la province d'Andalousie (bande sombre), en bas d'après le journal La Vanguardia (zone noire).



Interventions

Le week-end de l'Ascension a été marqué par la pollution d'une plage de Douarnenez provoquée par des fuites de gas-oil provenant d'un dépôt pétrolier. Le *Cedre* a fourni une aide et une assistance sur place pour les mesures de dépollution à envisager sur la plage et dans les sols et a mis à la disposition des services techniques du Conseil Général un récupérateur pour évacuer la pollution sur le plan d'eau, en complément des barrages fournis par le stock Polmar de Brest.

Sur une sollicitation des autorités portugaises concernant l'identité d'un conteneur-citerne à la dérive, il est apparu que ce conteneur provenait du navire *MSC Carla*, naufragé au large des Açores le 25 novembre 1997 (Lettre du *Cedre* n° 31).

Dans le cadre du réseau *ICE (International Chemical Environment)*, le *Cedre* a été sollicité 2 fois dans le mois au titre d'exercices entre les différents points de contacts européens.

Accord de collaboration Sasemar - Cedre

Les présidents du *Cedre* et de Sasemar (*Sociedad Estatal de Salvamento y Seguridad Marítima*) ont signé le 11 mai, à Brest, l'accord formalisant les relations engagées entre les deux structures depuis octobre 1997 (Lettre du *Cedre* n° 29) pour renforcer leurs compétences et leurs capacités de réponse. Cette relation a déjà permis au *Cedre* d'assister à l'exercice espagnol *Cadiz 97* (Lettre du *Cedre* n°29), au CROSS Corsen et à son homologue du Cap *Finisterre* d'engager une confrontation d'expériences qui pourrait conduire à des échanges temporaires de personnel, et à la Direction du Transport Maritime, des Ports et du Littoral (D.T.M.P.L.), d'ouvrir une réflexion sur les interconnexions possibles entre les stocks Polmar français et leurs homologues espagnols. Un projet d'équipement d'un supply espagnol pour recevoir un ensemble barrage-récupérateur Transrec, qui pourrait conduire à un soutien matériel dans la lutte en mer, est à l'étude. D'autres actions sont en préparation, en particulier sur le suivi des dérives de macro-déchets et de nappes de déballastages, ainsi que sur la formation des personnels d'intervention.

Marine : Mutations dans les divisions AEM

De nombreux mouvements de personnel sont à noter chez nos partenaires privilégiés que sont les divisions « Actions de l'Etat en Mer » (AEM) des Préfectures maritimes.

L'Administrateur Général de 2ème classe Guibert a pris sa retraite après 27 années de service dont plus d'une dizaine consacrée à l'Action de l'Etat en Mer. Il est remplacé à la Préfecture de l'Atlantique par le Commissaire Général de 2ème classe Merle, qui occupait le poste d'adjoint du Préfet Maritime de la Méditerranée pour l'Action de l'Etat en Mer depuis 10 mois. Le Commissaire Général Merle est remplacé à la Préfecture de la Méditerranée par l'Administrateur Général de 2ème classe des Affaires Maritimes Bosc. Ce dernier connaît bien le *Cedre* puisqu'il a fait partie de notre équipe, mis à disposition à temps partiel par le Ministère des Transports entre 1982 et 1985. Enfin, le Commissaire en Chef de 1ère classe Verdeaux, chef de la division AEM de la Méditerranée, sera remplacé en septembre par le Commissaire en chef de 2ème classe Parlange.

Stage INFOPOL 1998

Pour cause de coupe du monde de football, le stage Infopol 1997 n'a pas eu lieu en juin, comme d'habitude, mais du 11 au 20 mai. Géré par le *Cedre* depuis l'an dernier, il est organisé par la D.T.M.P.L. avec le soutien d'Elf Aquitaine, de Total et du Sycopol. Cette session s'est caractérisée par une forte participation (19 stagiaires étrangers et 5 auditeurs libres), une moyenne d'âge jeune et un dynamisme collectif très apprécié des organisateurs.

Les stagiaires se sont rendus successivement à Paris, Brest puis Marseille. Outre les cours dispensés dans la salle de conférence de l'IFRTP (Institut Français pour la Recherche et la Technologie Polaires), la semaine brestoise, réalisée avec le concours de la Préfecture Maritime et du ministère de l'Equipement, comprenait de nombreuses visites (stock Polmar terre de Brest, STNMTE, Cross-Corsen et, pour le plaisir, Océanopolis). Des démonstrations pratiques de matériels, avec déversement de pétrole, ont eu lieu sur le plateau technique du *Cedre*. Le séjour à Marseille, organisé par le Port Autonome, fut l'occasion de visites de sites industriels et de FOST, ainsi que de présentations des moyens d'intervention du bataillon des Marins-Pompiers de Marseille.

Stage pratique au *Cedre*

Du 25 au 29 mai, le *Cedre* a tenu sur son plateau technique un stage de formation à la lutte contre les pollutions par hydrocarbures en zones littorale et portuaire. Quatorze stagiaires, provenant de compagnies pétrolières et de ports, ont suivi un enseignement comportant des conférences, des démonstrations de matériels et des exercices pratiques avec déversement de pétrole sur la plage et le bassin de notre plateau technique. **Le prochain stage de ce type aura lieu du 28 septembre au 2 octobre. Pour toute information, contacter le service « formation » du *Cedre*.**

Méditerranée : départ du directeur du REMPEC

C'est devenu officiel le 28 mai : Jean-Claude Sainlos, directeur du REMPEC a été appelé au poste de Directeur adjoint principal, responsable de la sous-division « Lutte contre la pollution et coordination de la coopération technique » au sein de la division de l'environnement marin de l'OMI, à partir du 1er juin. La Lettre du *Cedre*, qui s'est souvent faite l'écho des travaux du REMPEC, souhaite le meilleur succès à Jean-Claude Sainlos dans ses nouvelles fonctions. Elle vous informera de la nomination de son remplaçant, un choix important pour la région Méditerranéenne.

Méditerranée : une lettre d'information du MOIG

Le *Mediterranean Oil Industry Group for Oil Spill Response* (MOIG), fondé en juin 1997 par l'industrie pétrolière méditerranéenne, vient de diffuser le premier numéro d'une lettre d'information qui s'annonce trimestrielle. Elle se présente sous la forme d'un feuillet recto-verso en anglais, expliquant d'un côté ce que sont le MOIG et ses objectifs, annonçant de l'autre des stages, exercices et conférences. Pour en savoir plus, recevoir cette lettre ou y contribuer, contactez André Lamy, Elf Aquitaine (fax 33-1-47442890) ou Sophie Depraz, IPIECA (fax 44-171-2294948).

Italie : vers une solution au conflit du *Haven* ?

Prise par l'actualité technique, la dernière Lettre du *Cedre* avait oublié de vous signaler une importante évolution du bras de fer qui oppose depuis plusieurs années le FIPOL et le gouvernement italien sur l'indemnisation des dommages de la pollution du *Haven*. Pour tenter de résumer simplement des négociations complexes, une offre de transaction globale, faite conjointement par le FIPOL, l'assureur et l'armateur en 1995, a été utilisée comme base pour élaborer un texte de loi qui est présenté pour approbation au Sénat, puis à la Chambre des Députés.

Le texte, s'il est adopté, forfaitisera à 117,6 milliards de lires (environ 400 millions de F) l'indemnisation globale de l'Etat italien pour ses dépenses de lutte et les dommages subis, contre renonciation de sa part à toute demande ultérieure. Cette somme est légèrement inférieure aux 145 milliards de lires actuellement accordés au gouvernement italien par la Cour d'Appel de Gênes (105 milliards de dépenses et 40 milliards de dommages à l'environnement). L'indemnisation forfaitaire de l'Etat s'ajouterait aux 64 milliards de lires déjà payés à des victimes françaises et italiennes et n'exclut pas d'autres paiements à des victimes privées.

Royaume Uni : plans antipollution portuaires

Dans le cadre d'une nouvelle législation en vigueur le 15 mai, les autorités responsables des ports britanniques et les compagnies exploitant des plates-formes offshore doivent préparer et soumettre, pour le 15 août 1999, à la nouvelle *Maritime and Coastguard Agency* (Lettre du *Cedre* n° 35) des plans antipollution conformes à la convention OPRC (*Oil Pollution Preparedness, Response and Cooperation*), identifiant leur coordinateur de la réponse, décrivant leur stratégie, leur organisation de commandement, leur programme de formation et d'entraînement.

Pacifique Nord : exercice à trois

Les exercices antipollution conjoints avec déploiement effectif de matériel entre deux pays sont rares. Ceux à trois sont exceptionnels. En relation évidente avec les traces laissées dans les esprits par la marée noire du *Nakhodka* (Lettres du *Cedre* n° 20 à 23), un vaste exercice a rassemblé du 21 au 24 mars entre Sakhaline (Russie) et Hokkaido (Japon) pas moins de quatre agences nationales (américaine, japonaise et russes) ainsi que 7 compagnies pétrolières, avec une aide financière de la Banque Mondiale.

USA : ouverture de l'Alaska Sealife Center

A l'heure où la commune de Ploudalmézeau-Portsall préparait son colloque des communes victimes de grandes marées noires, s'est ouvert à Seward, sur le campus de l'Université d'Alaska, un centre éducatif et de recherche représentant un investissement de 340 millions de F, l'*Alaska Sealife Center*. Il a été financé par le groupe Exxon dans le cadre des compensations de la marée noire de l'*Exxon Valdez*.

Pour votre agenda

La prochaine journée d'information du *Cedre* se tiendra à Paris, le **mercredi 18 novembre**. Notre comité stratégique a choisi cette année un thème aussi délicat qu'important :

« l'indemnisation des pollutions accidentelles des eaux ».